Ecole élémentaire G. Brassens
Impasse G. Brassens
31330 MERVILLE

Conseil d'école du Jeudi 8 novembre 2018

Présentation des membres du conseil d'école

Membres de droit		
Président M. Laborde Grégory, directeur **Municipalité** Mme Aygat Chantal, Maire Mme Mouchet Alexandrine, maire adjointe aux affaires scolaires **Inspectrice de l'Education nationale** Mme Lacourthiade Séverine, excusée **RASED** Mme Bourthoumieux Christelle, psychologue Education Nationale, excusée **Délégué Départemental de l'Education nationale**	**Représentants des parents d'élèves** BERTHON Mélanie LAVIGNOTTE Arnaud BONNASSIES Davy Excusé CASTELLI Marie GUILLEMOT Morgane PAPAILHAU Jérôme MARTIN Stéphanie Excusée CIECKO Sophie Excusée BRIAL Cédric Excusé RIGAUD Carole Excusée PLANO Lucie FAURE Renaud DECHARNES Christelle Excusée DURU Julie Excusée MERIEUX Luc DELTENRE Edwige Excusée ANDRIEU Cathy **Parents d'élèves suppléants** PRADEL Dominique Excusé DELPECH Jennifer WEYMULLER Aurélie PUYO Marjorie absente	**Enseignants de l'école** Béatrice LAVIGNE Karine JORET (Excusée) Stéphanie MENDEZ Nathalie BORG Audrey DEDIEU Samia BONHOMME Caroline BROC Laura FABRE Françoise SIMIER Laurence PECHADE Sara VRIGNAUD remplacée par Camille FORFAIT Edwige MICHONNEAU (Excusée) Laetitia BARTHES Emilie POIRIER Mylène TIGE Sarah SACREPAYE Ingrid POINSOT

Autres membres invités au conseil pour les points à l'ordre du jour les intéressant :
Mme SEGUIN Chantal, Responsable du service Affaires scolaires
M. CORTES Thierry, Responsable du secteur Enfance & Jeunesse
M. BOULAY Grégory DGS de la mairie

Ordre du jour

- Présentation des nouveaux enseignants et des parents élus
- Dates des prochains conseils d'école
- Rentrée 2018
  - Effectifs et répartition pédagogique
  - Bilan de la rentrée
  - AVS
  - Affectation collège
- Budget municipal : réajustement suite à l'ouverture de classe – fournitures scolaires
- Modification et vote du règlement intérieur 2018/2019
- ALAE : problème communication inscription – difficulté récupération enfant -trombinoscope
- Travaux : aménagement des modules – aménagement aux abords de l'école
- Exercices PPMS et évacuation incendie
- Coopérative scolaire : bilan 2017/2018.
- Projets de classe.
- Projets des parents d'élèves élus.
- Cross 2018/2019
- Cérémonie du 11 novembre 1918

Suivi des sujets

- Aménagement de la murette de la cour
- Ecole numérique : point sur les équipements

Ouverture du conseil à 18h00

1. Présentation des nouveaux membres du conseil d'école

Nous accueillons au sein du conseil d'école :
Enseignantes : Mme Fabre – Mme Forfait jusqu'au retour du Mme Vrignaud (congé maternité)
Bienvenue aux nouveaux parents élus
Mme le Maire est accompagnée de M. Boulay nouveau DGS de la mairie afin qu'il puisse se présenter.

Précisions sur les membres du conseil d'école

Le conseil d'école exerce ses fonctions dans le cadre de la réglementation en vigueur. (décret n° 90-788 du 6 septembre 1990).

1. **les enseignants** de l'école (dont le directeur), y compris les temps partiels, les compléments de service et les titulaires remplaçants présents sur l'école au moment de la tenue de la réunion,
2. **le maire** ou son représentant,
3. **un conseiller municipal** désigné par le Conseil municipal
4. **le DDEN** du secteur (Délégué Départemental de l'Éducation National)
5. **autant de parents que de classes**, élus par l'ensemble des parents d'élèves (ou moins en cas de nombre de candidats inférieur au nombre de classes),
6. **un maître du RASED** qui intervient sur l'école, désigné par les maîtres de l'école.

2. Dates des prochains conseils d'école

Lundi 4 Février 2019 – Mardi 18 Juin 2019

3. Rentrée 2018

Effectifs et répartition pédagogique

L'école élémentaire compte désormais 17 classes avec à ce jour 435 élèves.
Effectifs et répartition pédagogique au 8 novembre 2018.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
91	85	102	85	72	435

Bilan de la rentrée 2018

La rentrée s'est bien déroulée dans le cadre du plan vigipirate en vigueur :

- A 9h00, les élèves du CE1 au CM2 (sans leurs parents)
- A 9h30, les élèves de CP accompagnés de leurs parents.

Madame l'Inspectrice est venue effectuer le comptage des élèves le jour de la rentrée afin de pouvoir soumettre au Directeur Académique des Services de l'Education l'ouverture d'une 17ème classe. Celle-ci a été validée à la fin de la 1ère semaine. La réorganisation des classes concernées et l'installation de la nouvelle classe se sont déroulées dans de très bonnes conditions grâce au soutien de Mme L'Inspectrice de l'Education Nationale (mise à disposition du personnel enseignant de façon à ne perdre aucun temps d'enseignement) ainsi qu'au travail efficace de l'équipe enseignante et des services de la Municipalité.
Cette classe supplémentaire a permis de baisser très nettement les effectifs par classe notamment chez les CP et CE2.

L'Education Nationale demande un constat d'effectif dans les jours à venir.

AVS

Après un mois difficile suite au départ imprévu de 2 AVS et leur non-remplacement, la situation a pu être régularisée pour permettre l'accompagnement des 12 élèves qui ont une notification issue de la MDPH.
3 enfants ont reçu leur notification dernièrement.

2 types d'AVS : individuelles, pour des cas bien particuliers / mutualisées : le nombre d'heures n'est pas figé, on établit la nécessité en conseil de maîtres de leurs interventions auprès des enfants.
La plupart des AVS ont 20 heures par semaine. On essaie d'être le plus proche possible des enfants.
Nouveau terme : AESH (24 heures reconnues) (Accompagnement d'Enfants en Situation de Handicap).
Pour information, il y a, à ce jour, 7 élèves en attente de notification avec demande d'AVS.

Affectation collège
Pas de changement pour la rentrée au collège 2019/2020 : les élèves iront au collège G. Tillion d'Aussonne ou au collège Grand selve de Grenade suivant leur lieu d'habitation.
La Mairie n'a toujours pas été convoquée à ce jour pour parler du collège de Beauzelle. L'affectation ne changera pas tant que le collège de Beauzelle n'ouvrira pas.

4. Budget municipal : réajustement suite à l'ouverture de classe – fournitures scolaires

M. Laborde sollicite le réajustement du budget suite à l'ouverture de la 17ème classe.
➢ La municipalité accepte la demande.
Le directeur rappelle que la liste demandée aux familles doit être allégée le plus possible et dépend directement du budget « fournitures scolaires » attribué par la mairie.
Actuellement, nous demandons des ramettes aux familles car elles ne peuvent plus être achetées sur le budget mairie depuis qu'il a été réduit.
Peut-être est-il nécessaire d'évoquer en réunion de rentrée l'utilisation que l'on fait des deux ramettes de papier demandées à chaque élève ?
➢ L'explication sera donnée aux familles lors des réunions de rentrée.

Proposition concernant le papier du photocopieur : étudier la possibilité d'une création d'une ligne budgétaire supplémentaire pour les ramettes.
➢ La mairie propose de fournir une ramette par élève, les parents n'auront plus qu'à en fournir une.
La photocopieuse couleur de l'ancien bâtiment est sous dimensionnée par rapport aux besoins. ➢ La mairie précise qu'il faut attendre le vote du budget (fin Mars 2019).
La photocopieuse du nouveau bâtiment est aussi sous-dimensionnée. Les demandes d'interventions techniques sont plus nombreuses.
➢ La mairie travaille avec la Communauté des Communes : le marché va être relancé et mutualisé, après avoir vu tous les besoins des communes.

5. Modification et vote du règlement intérieur 2018/2019

Règlement : modification concernant le téléphone portable et la gestion des absences et retards.

Partie modifiée dans le règlement intérieur :

Retards
Il faudra attendre que l'on ouvre de nouveau le portail.
Le parent devra accompagner son enfant et signer le registre des retards auprès de la direction de l'école.
Dans le cas où un enfant arrive seul, la direction de l'école contactera immédiatement la famille.
Tout retard doit être exceptionnel et excusé.
Absences
Toute absence de votre enfant doit être signalée obligatoirement le plus rapidement possible par téléphone (répondeur).
Lors de son retour en classe, il devra être muni d'un billet d'absence ou d'un écrit dans le cahier de liaison signé par les parents précisant le motif qui engage votre responsabilité. Seules les absences pour raisons médicales reconnues sont justifiées. Toute autre absence doit être exceptionnelle et nécessite obligatoirement une demande d'autorisation écrite auprès de la direction de l'école.
Le travail réalisé pendant les absences injustifiées ne sera ni transmis, ni rattrapé.

La possession et l'utilisation du téléphone portable ou de tout autre équipement terminal de communication électronique par un élève sont interdites à l'école. Il s'agit d'éviter à tout prix l'accès aux images violentes, tout conflit, vol ou casse de ces objets précieux et « coûteux ».

Le règlement intérieur 2018/2019 est voté à l'unanimité.

6. Temps périscolaire : ALAE

- **Problème de communication pour les inscriptions :**

Les enseignants distribuent les formulaires d'inscription pour les temps périscolaires.

Pour les vacances, il faut s'inscrire trois semaines avant : inscription via le site de la mairie. Les parents demandent un mail pour être informés de l'ouverture des inscriptions. La mairie propose de faire passer un mot en début d'année scolaire (un échéancier avec toutes les dates d'inscription pour l'année) via le cahier de liaison.

- **Difficulté pour récupérer les enfants :**

De nombreux parents se plaignent d'attendre les enfants le soir à l'ALAE, 15 à 25 minutes.
Le plan Vigipirate demande un « filtrage » rigoureux et les parents regrettent de ce fait de ne plus voir les animateurs.

- **Trombinoscope :**

Depuis lundi, le trombinoscope des animateurs est affiché.

7. Travaux : aménagement des modules – aménagement aux abords de l'école

Abords de l'école

Park à vélos
De nombreux enfants arrivent en vélo, serait-il possible d'avoir plus de range-vélos ?
Une personne des ateliers est en train de les faire.

Stationnement
Demande d'une possibilité d'arrêt minute. Beaucoup de voitures le matin se garent sur le rond-point.

Fermeture du parking de la crèche entre 18h30 et 7h00 à venir (horaires à confirmer). La directrice de la crèche laissera au directeur une clef du portail du parking.

Murette
Elle va être aménagée : un dossier en bois de couleur avec des motifs (On ne pourra plus sauter par-dessus). Les enfants du CME sont porteurs de ce projet.

Aménagement de l'école
Les évolutions et les travaux se font de façon conjointe avec les services techniques.

Bilan sur les travaux et aménagements

Actions à réaliser :

- certaines jonctions entre les plaques au sol – instabilité de certaines plaques
- Mise en place de vidéoprojecteurs de manière fixe (câblage prévu) : il manque juste la tige de fixation.
- Fermeture de portes difficile (notamment module 1) + problèmes de dessous de portes (une « baguette » qui ne tient pas)
- Pas de sonnerie des récréations dans les modules

Actions réalisées :

- Frigo, armoire pharmacie dans le bureau des modules (notamment pour le rangement des PAI).
- Le portail est installé. Une clé est à disposition en cas d'évacuation immédiate.
- Ancien bâtiment : de nouvelles portes qui donnent sur la cour ont été installées.

8. Exercices PPMS et évacuation incendie

Un exercice PPMS type intrusion aura lieu le 21 novembre 2018, entre 9h30 et 10h15. Le but est d'être rassurant au niveau des enfants et de trouver un système de communication entre les personnes.

L'évacuation incendie qui a eu lieu 7 novembre 2018 s'est bien déroulée. Temps : 2'10s.
Où vont les classes ? Les 4 classes de CP vont au centre de la cour / les classes du nouveau bâtiment se rangent soit du côté du grand portail soit du côté des barrières du city park.

➢ Demande de clé pour pouvoir évacuer au-delà de l'enceinte de l'école au regard de la proximité des bâtiments et des départs de feu éventuels.

9. Ecole numérique : point sur les équipements.

Equipement : 10 ordinateurs portables, 10 vidéoprojecteurs, 10 enceintes et 2 visualisateurs.
L'équipe enseignante souhaite que les vidéoprojecteurs soient fixés au plafond : priorités aux classes des modules et de la classe 10 de Mme Poirier (CM1 et CM2).

Equipement Internet côté ancien bâtiment ?

10 Bilan de la coopérative 2017/2018

Mandataire pour l'année scolaire 2018/2019 : Mme Tigé
Aide de Mme Joret sur la gestion de la coopérative.

Bilan 2017/2018 : solde au 31/08/17 = 25 158, 10 euros
Subvention mairie = 10 093, 50 euros
Subvention APEM = 3 400 euros
Cotisation OCCE = 877, 56 euros
Assurances OCCE = 106, 50 euros
Dons coopérative (cotisations parents) = 3 785 euros
Paiement du photographe = 4 102, 80 euros
Paiement photos parents = 7 208 euros
Gain photos = environ 3 000 euros

11. Projets de classe.

L'école est inscrite au projet « Ecole et cinéma ».
Toutes les classes ont participé à « La grande Lessive » du mois d'octobre 2018.
Le spectacle de Noël aura lieu à Gagnac sur Garonne (spectacle proposé par les JMF). Il y aura deux séances (le 06/12 matin et après-midi).

CP :
Un atelier a déjà eu lieu : tri des déchets + un autre prévu : cycle de vie des déchets
+ sortie au musée des Abattoirs (Picasso) + la ferme des Balances dans le Gers (26 et 28 Mars) + musée de l'Ecole en Juin avec une visite de la Bastide (+ animation sur les jeux anciens) + activité vélo.

CE1 :
3 classes de CE1 : muséum de Toulouse (jardin) : travail sur la graine + muséum d'Histoire Naturelle de Montauban + musée Ingres de Montauban + une intervenante pour un atelier : fabrique de papier recyclé.

CE2 A, C et D : un projet théâtre avec une intervenante qui viendra faire des séances à l'école + un spectacle au TNT avec une visite du TNT + une visite de Toulouse sur l'architecture de l'Antiquité jusqu'à nos jours + une sortie JMF sur la musique classique à Muret.

Vélo en Mai pour les classes de CE2 B et D + la classe de CM1 C.

Mme PECHADE (CE2 B) et Mme POIRIER (CM1 C) (du 24 au 26 Juin 2019) partiront en classe de découverte à Port-Leucate. Activités char à voile et fun board.

Mme POINSOT (CM2C) et Mme MICHONNEAU (CM1A) (du 27 au 29 Mai 2019) partiront en classe de découverte dans le Gers, au Château de Couloumé : classe « aux étoiles » (Astronomie).

12. Projets des parents d'élèves élus.

Vente de chocolats : Novembre 2018
Bourse aux jouets « Vide ta chambre » : 2 Décembre 2018
Goûter de Noël : 20 Décembre 2018
Carnaval : 6 Avril 2019

Fête avec l'ALAE : 21 Juin 2019

Les parents veulent mettre en place d'autres actions pour aider au financement des projets et des sorties scolaires.

13. CROSS 2018/2019

Le cross organisé par l'ALAE sera reconduit.
Il aura lieu le vendredi 24 mai 2019. Date de repli en cas de report : vendredi 14 juin 2019
Réunion dès le mardi 13 novembre 2018 pour commencer à préparer l'organisation du CROSS.

14. Cérémonie du 11 novembre 18

Participation de l'école à la cérémonie du 11 novembre 2018 dans le cadre du centenaire
Présence d'environ 140 enfants : chant de la Marseillaise – dépôt d'un rameau d'oliviers au pied du monument aux morts en la mémoire de soldats morts pour la France. Dépôt de gerbes de fleurs.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est clôturé à 20h05.

Secrétaire de séance	**Président du conseil**
Mme Dedieu	M. Laborde